

Piscine Victor JARA de Rezé

Conditions Générales de Vente

Préambule :

La piscine Victor JARA est un équipement communal géré par la ville de Rezé, c'est un établissement public qui se voit confier des missions de service public.

Dénomination sociale :

Siège social : Hôtel de Ville, 5 place Jean Baptiste Daviais, 44400 Rezé

Coordonnées :

Adresse : 5 Avenue Léon-Blum, 44400 Rezé

Téléphone : [02 51 89 46 20](tel:0251894620)

Mail : administration@mairie-reze.fr

Site internet : piscinevictorjara.elisath.fr

1 – Définition :

Dans les présentes conditions générales de vente, les termes utilisés ont la signification suivante :

a) Utilisateur

Désigne tout utilisateur qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète une prestation ou un service proposé sur le site.

b) Prestation ou service

Désigne toute prestation de services proposée sur le site.

c) Site

Désigne l'infrastructure développée par le vendeur selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données, destinées à être consultées par l'Utilisateur pour connaître ses services.

2 – Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par la piscine Victor JARA de Rezé. Selon le type de produit ou service, effectué en ligne sur le site internet de la piscine intercommunale ou sur place à la piscine, des conditions particulières s'appliquent.

Conformément à l'article 1134 du Code civil français, la ville de Rezé et l'utilisateur conviennent que le contrat de vente passé entre eux fait la loi des parties et devra être exécuté de bonne foi.

3 – Accès - Horaires d'ouverture :

Les horaires d'ouvertures sont affichés sur le site internet ainsi que sur la devanture de l'établissement. Cet équipement étant la propriété de la ville de Rezé, il se peut que des fermetures aient lieu au cours de l'année pour des raisons diverses et variées telle que des travaux ou des compétitions. En cas de fermetures, celle-ci seront indiqués sur le site internet et la devanture.

4 – Prix & Commande :

a. Prix

Toutes les commandes, quelle que soit leurs origines, doivent être payés en euros.

Les tarifs sont fixés par la ville de Rezé. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés par délibération du Conseil Municipal

b. Quotient familial

En cas de présentation de la carte de quotient familial, délivré par la ville de Rezé et à jour, vous pouvez potentiellement profiter de réduction sur les tarifs de l'établissement. Voir grille tarifaire.

c. Service en ligne

La piscine Victor JARA de Rezé dispose d'un service en ligne pour la réservation d'entrée pour l'établissement ou pour l'inscription pour les cours de natation. Cependant il est toujours possible d'effectuer des paiements à l'accueil de l'équipement.

d. Commande

Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales et du Règlement Intérieur de la piscine Victor JARA consultables à tout moment sur le site Internet.

Un récapitulatif des informations de votre commande est communiqué à l'acheteur via l'adresse e-mail de confirmation de sa commande.

e. Impayé

Lors de votre réservation pour un cours d'école de natation, d'aquagym ou d'aquabike, si vous choisissez le paiement en caisse, vous disposez alors de 4 jours pour effectuer le règlement en espèce, carte bancaire ou chèque bancaire. Ce délai dépassé, la réservation est supprimée et remise à la disposition de tous usagers.

5 – Paiement

a. Délai

En cas de non-paiement par carte, l'utilisateur s'engage à effectuer un paiement en caisse pour le prestataire dans un délai de quatre jours après sa réservation sur le site internet. En cas de non-paiement, ce créneau sera remis à la disposition de toutes et tous.

b. Modalité

Le paiement en ligne est effectué par carte bancaire. En cas de paiement en caisse, celui-ci peut être effectué en espèces, chèques bancaires ou par carte bancaire.

c. Preuve

Une fois le paiement en ligne effectué, vous recevrez un mail de confirmation confirmant la bonne réservation de votre créneau.

6 – Santé & hygiène :

La piscine Victor JARA de Rezé attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym ou l'aquabike. Celles-ci sont donc formellement déconseillées à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médical susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux).

La piscine Victor JARA se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

7 – Assurances & garantie

a. Assurance

La piscine Victor JARA de Rezé est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. La responsabilité de l'établissement ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel.

Les vestiaires de l'établissement ne font pas l'objet de surveillance particulière ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

b. Garantie

Conformément à l'article L.221-28 (alinéa 12) du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux activités de loisirs.

Tout service souscrit ne peut faire l'objet d'un remboursement une fois la commande validée.

8 – Responsabilité

a. Responsabilité du vendeur

Les services proposés sont conformes à la législation française en vigueur.

Les services demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet encaissement de la commande.

Les photographies appuyant la description des services n'entrent pas dans le champ contractuel et ne sauraient donc engager la responsabilité du vendeur.

Ce dernier ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du service

b. Responsabilité générale

Le vendeur a pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat une obligation de moyens.

Dans tous les cas, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique, pandémie.

Le vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web.

9 – Litiges

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions sont soumises à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents. Seule la version en langue française des présentes conditions fera foi en vue de leur interprétation.

10 – Loi informatique et liberté

a. Propriété intellectuel

Tous les éléments du site internet sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du vendeur. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès et préalable du vendeur

b. Données personnelles

La piscine Victor JARA de Rezé se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles des usagers nécessaires au traitement informatique des dossiers.

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Piscine Victor Jara, 5 avenue Léon Blum, 44400 Rezé.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ainsi, dans un souci de préservation de la vie privée de l'utilisateur, l'établissement s'engage à :

- Ne pas céder les informations personnelles des usagers à un tiers, et ne les utiliser qu'au sein des services administratifs et accueil de la piscine.

- Ne faire parvenir aux usagers que les informations qu'il a préalablement accepté de recevoir. (Conformément à l'article 51 de la CNIL), en cas de violation de l'un de vos droits précédemment énoncés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL en lui adressant une plainte en ligne via le formulaire présent à cette adresse : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

c. Durée

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par le vendeur.

Conditions particulières de vente :

La piscine Victor Jara de Rezé comprend un bassin de 25 mètres de 6 couloirs, un bassin d'apprentissage, un toboggan intérieur.

L'établissement propose aux usagers :

- Des entrées individuelles
- Des cartes multi-entrées
- Des cours collectifs
- Des animations physiques et sportives

1 – Entrée individuelle :

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée de l'établissement (ou en ligne sur le site internet).

Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement.

2 – Carte multi-entrée :

La carte multi-entrée à une durée de validité de 12 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle est nominative. Lorsque la validité est dépassée, le solde restant est perdu. Cette carte peut être rechargé à l'accueil de l'établissement ou sur le site internet.

3 – Cours collectifs :

La piscine Victor JARA de Rezé propose des inscriptions aux Ecoles de natation enfants, adultes et handisport. Les modalités et conditions d'inscriptions sont soumises à un test d'évaluation. L'inscription s'effectue sur le site internet ou à l'accueil de la piscine pour les personnes ayant des difficultés avec les outils numériques.

L'établissement propose également des cours d'aquagym, l'inscription s'effectue en ligne ou à l'accueil également, mais n'est pas soumise à un test d'évaluation préalable.

4 – Aquabike :

L'aquabike est proposé sur réservation en ligne ou directement à l'accueil de la piscine selon disponibilité de place. Le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire avant l'inscription. Deux tarifs sont proposés : à l'unité ou 10 séances (valables 12 mois).

5 – Rezéen / Non-Rezéen :

La piscine Victor JARA de Rezé est accessible à toutes et à tous. Cependant, un tarif différentiel existe entre les habitants de la ville de Rezé et les non-résidents. Sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou de la carte de quotient familial délivrée par la ville de Rezé.

6 - Quotient familial :

Le quotient familial, délivré par la ville de Rezé, n'est pas un document obligatoire à la réservation et à l'achat de créneaux d'école de natation ou d'aquagym. Cependant, ce dernier vous permet de bénéficier de tarifs différenciés en fonction de votre niveau de quotient.

La Piscine Victor Jara et la Mairie de Rezé s'engagent à garder de manière confidentielle toutes informations concernant ce document (cf. CGV 10.b).